



RCS : ALBI

Code greffe : 8101

Documents comptables

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ALBI atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00261

Numéro SIREN : 522 977 974

Nom ou dénomination : ASSISTANCE MAS SYLVAIN CHAUFFAGE PLOMBERIE

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2017 sous le numéro de dépôt 1430

**SANS**

**VALEUR**

**LEGALE**



①

## BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A

Désignation de l'entreprise EURL AMS'CP Néant  \*

Adresse de l'entreprise 7 Rue Rue Jacqueline Auriol 81160 SAINT JUERY

SIREN 

5	2	2	9	7	7	9	7	4
---	---	---	---	---	---	---	---	---

Durée de l'exercice en nombre de mois \* 112 Durée de l'exercice précédent \* 112

				Exercice N clos le		
				31/12/2016		
<b>ACTIF</b>		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012			
	Fonds commercial *					
	Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	030	14824	1157	
	Immobilisations financières * (1)	040	042			
<b>Total I (5)</b>		044	048	14824	1157	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	839	839	
	Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	490	490
		Autres * (3)	072	074	3559	3559
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086	58187	58187	
	Charges constatées d'avance *	092	094			
	<b>Total II</b>		096	098	63077	63077
<b>Total général (I+II)</b>		110	112	14824	64234	
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	1000	
	Écarts de réévaluation			124		
	Réserve légale			126	100	
	Réserves réglementées *			130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	)	132		
	Report à nouveau			134	31713	
	Résultat de l'exercice			136	20532	
	Provisions réglementées			140		
	<b>Total I</b>				142	53346
	Provisions pour risques et charges				154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	7968	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....)	169	1985 )	172	2919	
	Produits constatés d'avance			174		
<b>Total III</b>				176	10888	
<b>Total général (I + II + III)</b>				180	64234	
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	662	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1500	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

TRIBUNAL DE COMMERCE  
 D'ALBI DEPOT DJ  
 04 JUL. 2017  
 AU GREFFE

2010 B 261

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <b>EURL AMS CP</b>		Néant <input type="checkbox"/>	
<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>		Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le	
		018		31/12/2016	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214
				217	218
					128086
	Services *			218	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitations reçues			226	
	Autres produits			230	229
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stocks (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	36683
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240	-5
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	24373
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 1140)		244	1667
	Rémunérations du personnel *			250	24400
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	16788
	Dotations aux amortissements *			254	342
	Dotations aux provisions			256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	241
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260	221		
Total des charges d'exploitation (II)				264	104492
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270	23823
Produits financiers (III)	280	133	Charges financières (V)	294	
Produits exceptionnels (IV)				290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinqui D)	348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	3425
<b>2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>				310	20532
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	20532
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	24400
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	3425
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989	
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quidecies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990	
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	350
	Créance due au report en arrière du déficit			346	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655	
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352 48357 354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356	
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370 48357 372

## Procès verbal de la décision ordinaire en date du 8 juin 2017

### **ASSISTANCE MAS SYLVAIN CHAUFFAGE PLOMBERIE**

Entreprise Unipersonnel à Responsabilité Limitée au capital de 1000 €

7 rue Jacqueline Auriol 81160 SAINT JUERY

52297797400016

L'an deux mille dix sept, le 8 juin à 18 heures

Le gérant et associé unique de l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée susnommée au capital de 1000 € à pris la décision ordinaire suivante.

Le gérant et associé unique M. MAS Sylvain est présent.

Le gérant rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

#### Ordre du jour

1 - Rapport de gestion du gérant sur la situation de la société et sur son activité durant l'exercice clos du 1 janvier 2016 au 31 Décembre 2016.

2- Présentation et examen du bilan, du compte de résultat et de l'annexe dudit exercice.

3- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et affectation du résultat.

Il a été donné lecture des rapports du gérant.

Cette lecture terminée, la discussion est ouverte.

Puis les résolutions suivantes sont prises :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

Le gérant et associé unique approuve le compte de résultat, le bilan et l'annexe relatif à l'exercice clos le 31/12/2016 qui font apparaître un résultat net comptable en euros de 20 532 € .

**CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE**

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

Le gérant et associé unique approuve les propositions relatives à l'affectation du résultat, et décide d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- report à nouveau créditeur : 20 532 € au compte 110 000000

**CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE**

#### **CLOTURE**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 heures 30, après signature du présent procès-verbal.



## Procès verbal de la décision ordinaire en date du 6 mars 2017

### **ASSISTANCE MAS SYLVAIN CHAUFFAGE PLOMBERIE**

Entreprise Unipersonnel à Responsabilité Limitée au capital de 1000 €

7 rue Jacqueline Auriol 81160 SAINT JUERY

52297797400016

L'an deux mille dix sept, le 6 mars à 18 heures

Le gérant et associé unique de l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée susnommée au capital de 1000 € à pris la décision ordinaire suivante.

Le gérant et associé unique M. MAS Sylvain est présent.

Le gérant rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

#### Ordre du jour

- Détermination de la rémunération du gérant,

#### PREMIERE RESOLUTION

Le gérant et associé unique détermine la rémunération du gérant à la somme de 24 400 € pour l'année 2016.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE

#### CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 heures 30, après signature du présent procès-verbal.



